

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 4 MAI 2009**

MEMBRES PRESENTS : Bernard ANGELS, Maire ; Marie Thérèse LAURENT, Jean-Noël BELLIER, Charlotte BRUN, Marcel BOYER, Evelyne BILLOUE, Vicente PASTOR, Catherine DELPRAT, Jacques WALQUENART, Maires Adjoints ; Evelyne BONETTI, Gilbert ROUSSEAU, Frédérique THON, Nicolas BARBELANE, Annick THOMAS, Pierre PEREZ, Mariana BAK, Dalila CHENNAF, Dominique MENIR, Françoise TRANCHART, Christophe PADOIN, Gueric JACQUET, Danièle PORLIER, Christophe MULLER, Marie-Marthe JESSLEN, Daniel CARIANI, Patrick ISABEL, Conseillers Municipaux.

PROCURATIONS : Delphine BENEDETTI à Danièle PORLIER
Bernard VIGNES à Marie-Marthe JESSLEN

ABSENT EXCUSE : Laurent ROUSSEY

SECRETAIRES DE SEANCE : Danièle PORLIER et Marcel BOYER

TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES

DECISIONS MUNICIPALES PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Décision n° 04/09 du 10 mars 2009

Un contrat de séjour a été passé avec le Syndicat Mixte d'Études d'Aménagement et de Gestion, Base de Loisirs de loisirs de Cergy Pontoise dont le siège social est à Cergy Pontoise – BP 7001 (95001) pour un séjour organisé par le Centre de Loisirs Jules Verne pour 20 participants, du 20 au 24 avril 2009. Le montant de la prestation s'élève à 3 171,74 euros toutes taxes comprises.

Décision n°05/09 du 10 mars 2009

Un contrat d'intervention a été signé avec l'association Piklerloczy de France dont le siège social est situé 20, rue de Dantzig à Paris 15^{ème} arrondissement, pour une formation de deux heures des assistantes maternelles sur le thème de : « le jeu du petit enfant : se découvrir par le jeu ». Le montant de la prestation s'élève à 380 euros toutes taxes comprises.

Décision n°06/09 du 10 mars 2009

Un contrat d'engagement a été signé avec l'association Pastourel, dont le siège social est à Jans (44170) 13, route de Nozay qui s'engage à présenter des musiques et chants du moyen âge et de la renaissance dans le cadre de la fête de la Ville les 22 et 23 mai 2009. Le montant de la prestation s'élève à 2100 euros toutes taxes comprises.

Le Conseil Municipal,
Par 20 voix pour, 8 voix contre,

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2009

Approuve le procès verbal du 19 mars 2009.

8 voix contre : Marie-Marthe JESSLEN, Bernard VIGNES, Daniel CARIANI Patrick ISABEL, Gueric JACQUET, Danièle PORLIER, Christophe MULLER et Delphine BENEDETTI.

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIF

Décide de modifier le tableau des effectifs en créant comme suit :

A compter du 4 mai 2009 :

- un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'UNSS COLLEGE JEAN BULLANT

Décide d'attribuer une subvention de 900 euros à l'UNSS du Collège Jean Bullant.

TARIFS DES VACATIONS FUNERAIRES

Dossier retiré de l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal,
A bulletin secret,

Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme

Désigne les Conseillers suivants comme représentants au conseil d'administration de l'Office de Tourisme :

Françoise TRANCHART, par 21 voix sur 28
Gilbert ROUSSEUA, par 24 voix sur 28
Jean Noël BELLIER, par 20 voix sur 28
Monsieur le Maire, par 24 voix sur 28
Evelyne BILLOUE, par 23 voix sur 28

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

AVENANT DE PROLONGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL DANS LE CADRE DE LA REALISATION D'ATELIERS ET DE BUREAUX A USAGE LOCATIF 54 A 58 RUE DU MARECHAL LECLERC

Approuve les termes de l'avenant n°1 à la convention prolongeant le délai d'achèvement des travaux au 30 juin 2009, et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

AVENANTS AU MARCHE DE TRAVAUX – ANCIENNES ECURIES – RESTAURATION ET RECONVERSION EN EQUIPEMENT CULTUREL ET SALLES DE RECEPTION

Décide de passer avec les entreprises suivantes les avenants qui s'établissent ainsi, et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier :

AVENANTS AU MARCHE DE TRAVAUX POUR LES ANCIENNES ECURIES

lot	entreprise	plus values HT	moins values HT	solde HT	Montant du marché de base HT	Montant du nouveau marché HT
n° 1 Terrassement Gros œuvre	SNRB 23, rue du Plessis 95120 ERMONT	Fondations spéciales: Complément de pieux suite aux sondages complémentaires effectués Fenêtres du 1 ^{er} étage : Habillage des embrasements en bois Total : 16 986,35 €		16 986,35 €	838 729,00 €	855 715,35 €
Lot 3 couverture	EUROPE TOITURES 1, rue du Marais 60870 VILLERS SAINT PAUL	Lucarnes Traitement des jouées de lucarnes en cuivre 7 180,74 € HT		7 180,74 €	67 695,38 €	74 876,12 €
Lot 4 Menuiseries	SARL LECOMTE ET FILS 30, rue Curie 95830 CORMEILLES EN VEXIN	Pose de vitrages acoustiques dans le logement du gardien, d'une fenêtre dans la cage d'escalier, bloc porte pour la chaufferie et modification de 2 portes fenêtres Mise en peinture des menuiseries extérieures 8 658 €	Les lucarnes ont été réalisées par le charpentier - 15 240 €	- 6582 €	79 520,80 €	72 938,80 €
Lot 6 Plomberie Chauffage	TEMPERE ENTREPRISE 7, A. Prachay 95590 PRESLES	Suite à des reprises en sous œuvre dans l'ancienne chaufferie, il est nécessaire de créer une nouvelle chaufferie avec 2 chaudières Remplacement chauffage électrique par chauffage au gaz pour le logement du gardien 53 564,65 €	Conserver la chaufferie existante et chauffage électrique dans le logement gardien - 22 375,37 €	31 189,28 €	103 498,60 €	134 687,88 €

AVENANTS AU MARCHE DE TRAVAUX BATIMENT DE LIAISON – CONSTRUCTION DE LOCAUX ADMINISTRATIFS

Décide de passer avec les entreprises suivantes les avenants qui s'établissent ainsi et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

AVENANTS AU MARCHE DE TRAVAUX POUR LE BATIMENT DE LIAISON – CONSTRUCTION DE LOCAUX ADMINISTRATIFS

lot	entreprise	plus values HT	moins values HT	solde HT	Montant du marché de base HT	Montant du nouveau marché HT
n° 1 Gros œuvre	ECB 26-28, rue Jean Coquelin 95111 SANNONIS	Réseaux : Réalisation de tranchées Pose de fourreaux Mise en œuvre sablon et percement dans mur sous-sol 5 005,00 € HT		5005,00 €	215 088 €	220 093 €
Lot 2 Charpente	Sté MORO 4, avenue des Cures 95580 ANDILLY	Pour des raisons techniques (structure et acoustique), il est nécessaire de développer de nouveaux assemblages générant une plus value pour la charpente bois (complément de poteaux) 7 237 € HT		7 237 €	25 200 €	32 437 €
Lot 3 Couverture	Sté BECI BTP 6, impasse Emile Combres 95560 MONTSOULT	Pour des raisons techniques, il est nécessaire de remplacer la solution du support couverture métallique par du bois. 41 587,22 € HT	Non exécution du support de couverture métallique - 39 913,12 €	1 674,10 €	39 913,12 €	41 587,22 €
Lot 4 Menuiseries	Les Charpentiers de Paris 46, rue des Meuniers 92220 BAGNEUX	Pose de vitrages acoustiques et modification des baies vitrées suite à la modification des aménagements intérieurs 53 311,55 €	Non exécution de la solution initiale - 44 329,70 €	8 981,85 €	51 775,00 €	60 756,85 €

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL ET DE L'ADEME POUR LA REALISATION D'UN DIAGNOSTIC ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Adopte le plan de financement de l'opération qui s'établit ainsi :

Montant HT	Conseil Régional (30%)	ADEME (40%)	Commune
20 000 €	6 000 €	8 000 €	6 000 €

Sollicite de Monsieur le Président de l'ADEME la subvention au taux plafonné de 40% du coût hors taxes des travaux, autorise Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à cette subvention et s'engage à utiliser cette subvention dans le cadre de cette opération et à financer la part des travaux restant à sa charge.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ADEME POUR LA REALISATION D'UN DIAGNOSTIC DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Adopte et approuve le plan de financement de l'opération qui s'établit ainsi :

Montant HT	ADEME (50%)	Commune
12 000 €	6 000 €	6 000 €

Sollicite de Monsieur le Président de l'ADEME la subvention au taux plafonné de 50% du coût hors taxes des travaux. Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à cette subvention, s'engage à utiliser cette subvention dans le cadre de cette opération et à financer la part des travaux restant à sa charge.

AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE A SOLLICITER L'AIDE AQUEX 2009 AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE

Sollicite l'Aide AQUEX 2009 auprès de l'Agence de l'eau Seine Normandie et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette subvention.

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES DE LA SOCIETE GARNIER ET FILS

Emet un avis défavorable sur la demande d'autorisation au titre des installations classées de la société GARNIER ET FILS.

Le Conseil Municipal,
Par 24 voix pour et 4 abstentions,

SIAH CROULT ET PETIT ROSNE : APPROBATION DES CENTIMES SYNDICAUX POUR L'EXERCICE 2009

Approuve le montant des centimes syndicaux pour l'exercice 2009.

4 abstentions : Guerric JACQUET, Danièle PORLIER, Christophe MULLER et Delphine BENEDETTI.

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX – MISE EN VALEUR DE L'ÉGLISE ET DE SES ABORDS

Attribue le marché à la société CCR – ZA du Paradis – BP 40005 – 15/17, avenue Elie Baylac – 95660 CHAMPAGNE SUR OISE pour un montant de 149 220,61 € HT, et autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tout acte relatif à ce marché.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE SERVICE – BALAYAGE MECANIQUE DES VOIRIES COMMUNALES

Dossier retiré de l'ordre du jour.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX – REFECTION DE LA COUVERTURE DE L'ÉCOLE RAOUL RIET

Attribue le marché à la société TEMPERE – 7, rue A. Prachay – 95590 PRESLES pour un montant de 113 737,03 € HT et autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tout acte relatif à ce marché.

Le Conseil Municipal,
Par 24 voix pour et 4 abstentions,

CONTRAT DE PRÊT CONTRACTÉ AUPRES DE LA CAISSE D'ÉPARGNE ÎLE DE FRANCE NORD

Décide de souscrire auprès de la Caisse d'Épargne Ile de France un prêt de 500 000 euros.

4 abstentions : Marie-Marthe JESSLEN, Bernard VIGNES, Daniel CARIANI et Patrick ISABEL.

Vu par Nous, Bernard ANGELS, Maire de la commune d'ÉCOUEN, pour être affiché le
(Article 2121-39 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Le Maire

Bernard ANGELS